

L'ACTION

N°417
Avril 2017

BULLETIN DU SYNDICAT CGT MICHELIN

Il faut aller chercher notre dû !

Jamais chez Michelin il y a eu autant d'argent celui-ci déborde de partout. Depuis plusieurs années les records financiers pleuvent, c'est bien. Mais où va cet argent ? A part dans les poches des actionnaires. Depuis 2010, les salaires n'ont augmenté que de 15 % par contre le flux financier destiné aux actionnaires a augmenté de 500 %. Est-ce normal ?

Où est l'équilibre : pour ceux qui créent les richesses, qui subissent la flexibilité, la pénibilité, la précarité l'allongement de la durée du travail ?

Pour 2017, le premier trimestre est très bon. Tous les feux sont au vert pour de très bons résultats financiers pour les années à venir. Il va falloir tous ensemble se mobiliser pour inverser cette situation que l'on subit, agents, employés, techniciens, et cadres ! Tout le monde agit et travaille pour que l'entreprise soit au bon niveau, mais il faut que ces efforts soient ressentis sur la paie. Dans certaines usines il y a des arrêts de travail pour exiger des augmentations de salaires + 450 € par mois pour tous.

Pour la CGT Michelin, nous allons proposer des actions dans toutes les usines avant l'assemblée générale des actionnaires pour une autre répartition des richesses pour nos revendications : salaires, emplois en CDI, retraite, pénibilité...

Les salariés créent les richesses pas les actionnaires. Aussi il n'y a qu'une façon de faire entendre nos revendications, c'est la mobilisation dans la rue.

Jean-Michel Gilles,

Secrétaire Général

É
D
I
T
O

SOMMAIRE

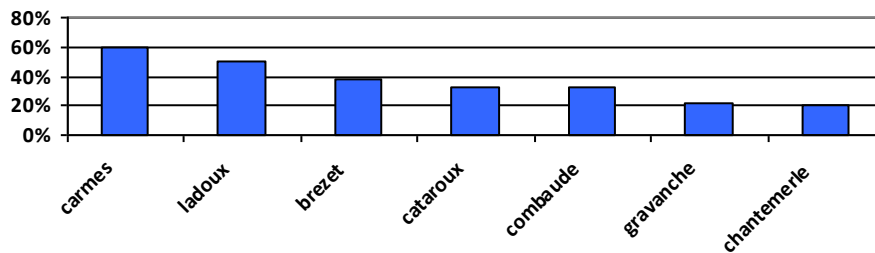
Page 1 – Edito
Page 2 – Salaires
Page 3 – Salaires suite – Elections Mutuelle
Page 4 – Intéressement – Service Paie
Bulletin de syndicalisation

AUGMENTER LES SALAIRES : UNE DEMANDE DE LA MAJORITE DES SALARIES

Michelin utilise souvent son Enquête Avancer Ensemble pour commenter les résultats qui lui sont favorables, jamais il ne parle de ces deux questions :

Question 58 : *Mon travail est suffisamment rémunéré pour couvrir mes dépenses de la vie quotidienne ?*

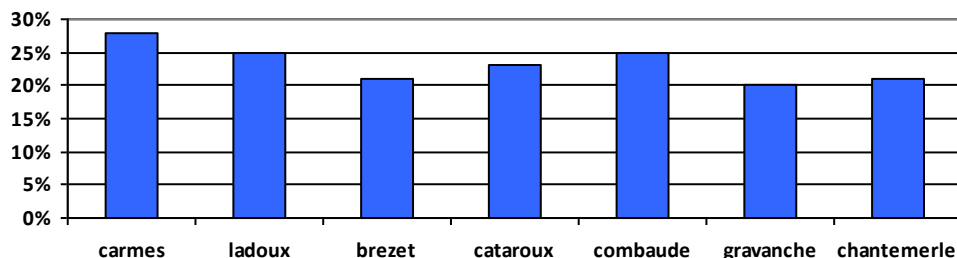
Réponses globalement favorables :



Pour une question qui concerne « les dépenses de la vie quotidienne, seul résultat supérieur à 50%, le site des Carmes qui est quand même le siège social d'une entreprise du CAC 40.

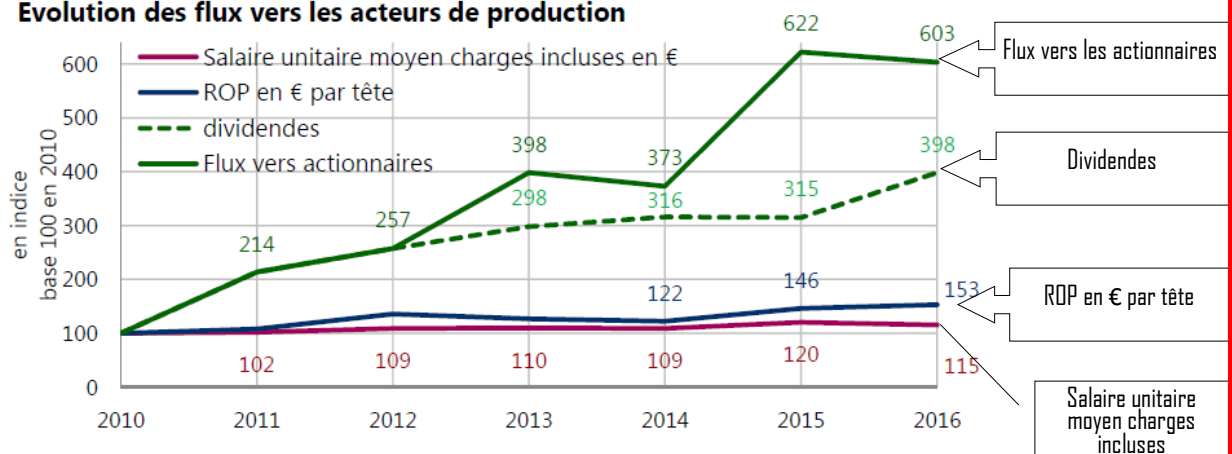
Question 59 : *Je pense que mon salaire est compétitif par rapport à d'autres personnes qui occupent les mêmes fonctions au sein d'autres entreprises.*

Réponses globalement favorables :



Résultats très en dessous de la moyenne, même aux Carmes 28% des salariés seulement trouvent leur salaire compétitif.

Evolution des flux vers les acteurs de production



Depuis 2010, les salaires ont augmenté de 15%, le flux financier destiné aux actionnaires a augmenté de 500 %.

En plus d'augmenter les dividendes, Michelin rachète lui-même ses actions pour les détruire et faire augmenter artificiellement la valeur de celles qui restent. **Double bénéf pour les actionnaires.**

Sur votre bulletin de salaire, vous pouvez maintenant vérifier les réductions de cotisations patronales, jusqu'à 2,5 smic, ce sont des millions d'euros que Michelin ne verse pas à l'URSSAF pour la sécu, pour les retraites, il pourrait au moins en faire profiter les salariés.

Le transfert de la participation sur l'intéressement fait gagner plusieurs millions d'euros à Michelin du fait de la différence d'imposition. La somme d'argent destinée à l'intéressement est modifiée au bon vouloir de la direction et les critères d'attribution sont toujours inatteignables.

30 % des frais de recherche sont financés par le Crédit Impôt Recherche.

AUGMENTER LES SALAIRES : C'est une revendication juste et légitime partagée par la majorité des salariés. Pour ne pas être en compétition les uns contre les autres dans la même équipe, pour ne pas attendre la paye de mai pour vivre un mois tranquille, pour la protection sociale, pour la retraite, pour la consommation, pour l'emploi : **AUGMENTER LES SALAIRES, MICHELIN A LES MOYENS .**

Résultats des élections mutuelle 2017

La CGT demeure la première liste à l'issue du vote de l'élection de l'assemblée générale avec 24,67 % des suffrages exprimés, elle remercie celles et ceux qui la porte ainsi pour un cinquième mandat consécutif en tête.

La participation qui fut seulement de 35,12 % de votants est préoccupante. La CGT consciente d'une abstention grandissante, engagera un chantier pour que chaque adhérent ait envie de participer aux prochaines élections.

La mutuelle est un enjeu crucial dans la protection sociale.

Ne laissons pas notre santé entre les mains de la finance.

LISTES	Valablement exprimées	ADMINISTRATEURS
CGT	24,67 % - 3797	47
CFDT	22,39 % - 3409	42
Indépendants	21,37 % - 3254	41
CGC-CFE	15,87 % - 2417	30
SUD	8,60 % - 1309	16
CFTC	3,87 % - 590	7
FO	3,22 % - 491	6

Intéressement

Article L3312-1 - L'intéressement consiste à associer collectivement les salariés aux résultats ou aux performances de l'entreprise. Il est facultatif.

Les avantages liés à l'intéressement

L'intéressement permet à l'employeur de bénéficier d'avantages sociaux et fiscaux.

Ainsi, pour l'employeur, l'intéressement :

- est déductible du **bénéfice** imposable de l'entreprise ;
- est exonéré de la **taxe sur les salaires** et des **charges patronales**.

Par ailleurs, l'intéressement peut générer un **crédit d'impôt** pour l'entreprise dans certains cas.

Régime plus favorable à l'employeur que la participation, ceci explique entre autre pourquoi la direction a tenu à ne pas renégocier la participation.

Les critères : dans le projet d'accord manufacture l'OTD ou Taux de livraison à temps aura des conséquences pour les salariés avec parfois des éléments extérieurs non maîtrisables : ex les difficultés d'approvisionnements en gomme naturelle en provenance d'Indonésie qui a mis en difficultés plusieurs usines en début d'année. Avec ce critère il faudra « rattraper le temps » pour livrer dans les délais, avec travail à la carte, dimanche, jour fériés etc.. flexibilité... pressions diverses et variées. Et ceci quel que soit notre place dans l'entreprise, tous les salariés sont concernés.

La répartition doit être pour la CGT égalitaire, car tous les salariés contribuent dans leur emploi à la bonne performance de l'entreprise. Il est injuste de pénaliser une fois de plus ceux qui le sont déjà beaucoup, les agents et employés, qui ont les plus bas salaires, des conditions de travail plus mauvaises, une espérance de vie diminuée, des problèmes de santé plus fréquents, des augmentations de salaire moins importantes que l'encadrement etc... Pour la CGT c'est une injustice.

La CGT ne signera pas cet accord. Pour rémunérer les efforts faits quotidiennement par les salariés, il faut revaloriser l'ensemble des salaires avec des augmentations générales pour tous, c'est une des exigences démontrée par l'étude avancée ensemble de la direction.

Service Paie

La situation au service CESP paie est toujours critique. Pour les salariés du service même, avec une dégradation importante des conditions de travail. Ce sont des risques psycho-sociaux importants et installés dans la durée.

Pour l'ensemble des salariés de la manufacture où l'on compte plus les erreurs sur les feuilles de paie donc sur le « net à payer ». Cette situation due en grande partie à ADP qui pour obtenir le marché, a menti sur sa capacité à remplir le contrat qu'il a signé.

Dans un souci d'efficacité, Michelin a externalisé ce service et regroupé les activités CESP dans un grand pôle à Bucarest. Le constat est sans appel et la Direction Michelin est bien responsable de la situation.

Pour joindre le syndicat CGT Michelin :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 au :
04.73.36.07.71

et par mail : cgt.michelin@wanadoo.fr

Contacts délégués syndicaux :

Jean Michel Gilles : 06.88.43.92.11
François Roca : 06.75.10.34.00
Michel Chevalier : 06.88.47.25.00
Jean Paul Cognet : 06.80.44.60.22
Serge Pagnon : 06.46.12.19.03

Bulletin d'Adhésion



Nom –Prénom

Adresse

Code Postal—Ville

Atelier—Usine

@: ☎ :

..... à remettre à un militant CGT de votre connaissance ou à retourner à l'adresse indiquée :

Syndicat Michelin, Place de la Liberté, Maison du Peuple, 63000 Clermont-Ferrand.